

La route en hiver dans la **LOZÈRE**

2024 / 2025

Le réseau routier national géré par la DIR Massif Central dans la Lozère est de la responsabilité du district Nord et du district Centre.

Ce réseau est constitué par l'A75, la RN88 et la RN106, dont l'entretien et l'exploitation sont assurés par les Centres d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Saint-Chély, Antrenas, Langogne, Mende et son point d'appui (PA) de Florac.

DISPOSITIF AUTOROUTIER DE L'A75 :

	CEI de SAINT-CHÉLY	CEI de D'ANTRENAS
Moyens humains	22 agents	23 agents
Nombre de circuits	2	2
Véhicules de traitement	5 unités	6 unités
Quantité de sel utilisé (2023-2024)	1 136 tonnes	611 tonnes

DISPOSITIF RN88 :

	CEI de LANGOGNE	CEI de MEUDE
Moyens humains	20 agents	17 agents
Nombre de circuits	3	3
Véhicules de traitement	5 unités	3 unités
Quantité de sel utilisé (2022-2023)	678 tonnes	152 tonnes

DISPOSITIF RN106 :

	CEI de MEUDE/PA FLORAC
Moyens humains	8 agents
Nombre de circuits	2
Véhicules de traitement	2 unités
Quantité de sel utilisé (2023-2024)	16 tonnes



CLASSEMENT CLIMATIQUE :

Le département de la Lozère est classé en zone climatique "hiver rigoureux".



ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

La « loi Montagne II » rend obligatoire les équipements spéciaux (chaînes à neige ou pneus hiver), dans le département de la Lozère, durant la période de viabilité hivernale.

PÉRIODE DE VIABILITÉ HIVERNALE :

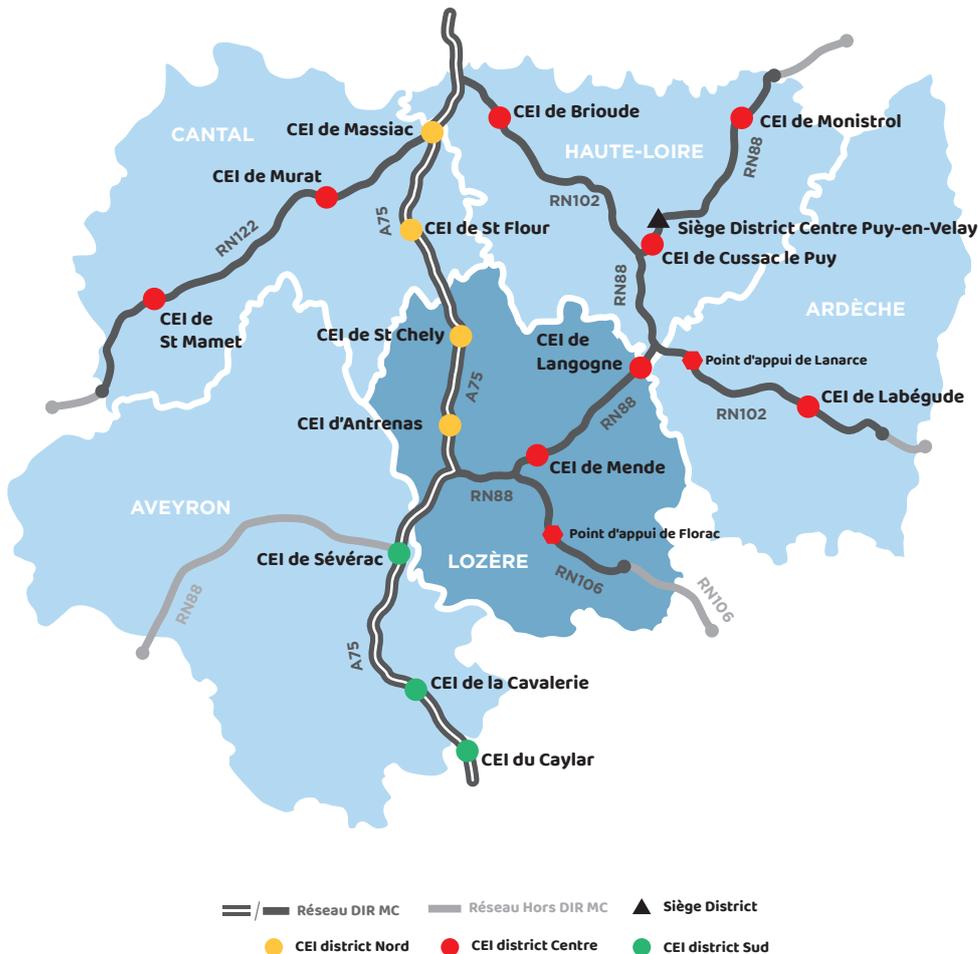
La période de viabilité hivernale s'étend du 28 octobre 2024 au 31 mars 2025.



LONGUEUR DU RÉSEAU À TRAITER :

- 65 km d'autoroute A75 (2x2 voies)
- 81 km de RN88 (bidirectionnelle)
- 53 km de RN106 (bidirectionnelle)





ÊTRE CONSCIENT DES LIMITES DU DISPOSITIF

Malgré toute l'attention apportée par la DIR Massif Central, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée. Les interventions sont alors ralenties, voire impossibles.

PLUSIEURS FACTEURS, SOUVENT CUMULÉS, EXPLIQUENT CES SITUATIONS :

- une température trop basse qui rend l'action du sel inefficace,
- des chutes de neige en continu (les engins de déneigement concentrent leur action à plusieurs reprises au même endroit sans pouvoir dégager la totalité des voies de circulation),
- des phénomènes exceptionnels incontrôlables (pluies verglaçantes ou verglas important),
- un vent violent et soutenu pendant et/ou après la chute de neige entraînant la formation de congères,
- l'importance du trafic,
- un défaut d'équipement des véhicules (absence de pneus neige, de chaînes ...)
- Quels que soient les progrès technologiques, les moyens mis en œuvre et quelles que soient les compétences des prévisionnistes, la neige reste, et, restera encore, un phénomène très difficile à prévoir tant en intensité qu'en durée.

COORDONNÉES :

DIR MASSIF CENTRAL
 60 avenue de l'Union soviétique
 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1
 04 73 29 79 79

DISTRICT NORD
 Rue de l'ancien pont d'Orbeil
 63500 Issoire

DISTRICT CENTRE
 18 rue Jean Solvain - BP 347
 43012 Le Puy-en-Velay Cedex

